

AA&DIN

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000 €
Siège social : 11 rue Jean Zay – 95310 SAINT-OUEN-L'AUMONE
Société en cours de constitution

NOMINATION DU PRESIDENT ET DU DIRECTEUR GENERAL

Les soussignés :

Monsieur Asrin-Munir SEN,
Né le 24/07/2002 à Pontoise (95)
Demeurant : 11 rue Jean Zay – 95310 SAINT-OUEN-L'AUMONE
Nationalité française
Célibataire

Monsieur Abd-Elhamid RAHMANI,
Né le 12/09/2001 à Pontoise (95)
Demeurant : 36 Allée du Parc Le Nôtre – 95310 SAINT-OUEN-L'AUMONE
Nationalité française
Célibataire

Se sont réunis à l'issue de la signature des statuts de la Société **AA&DIN**, le 26/10/2023 à 10h, à Saint-Ouen-l'Aumône pour désigner le Président et le Directeur Général de la société, conformément aux dispositions des statuts de ladite société.

A cet effet, ils ont convenu ce qui suit :

I - Nomination du Président

Les soussignés nomment en qualité de Président de la société :

Monsieur Asrin-Munir SEN,
Né le 24/07/2002 à Pontoise (95)
Demeurant : 11 rue Jean Zay – 95310 SAINT-OUEN-L'AUMONE
Nationalité française
Célibataire

qui n'entrera effectivement en fonction qu'à partir du jour où la société aura été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés, et qui déclare accepter les fonctions de Président qui viennent de lui être confiées.

Il affirme n'exercer aucune autre fonction, et n'être frappé d'aucune incapacité, interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

II - Nomination du Directeur Général

Les soussignés nomment en qualité de Directeur Général de la société :

Monsieur Abd-Elhamid RAHMANI,

Né le 12/09/2001 à Pontoise (95)

Demeurant : 36 Allée du Parc Le Nôtre – 95310 SAINT-OUEN-L'AUMONE

Nationalité française

Célibataire

qui n'entrera effectivement en fonction qu'à partir du jour où la société aura été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés, et qui déclare accepter les fonctions de Directeur Général qui viennent de lui être confiées.

Il affirme n'exercer aucune autre fonction, et n'être frappé d'aucune incapacité, interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

III - Pouvoirs du Président et du Directeur Général

Le Président et le Directeur Général exerceront leurs fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues par les statuts.

Fait à Saint-Ouen-l'Aumône, le 26/10/2023

Asrin-Munir SEN

✓ Certified by  yousign

Monsieur Asrin-Munir SEN

Abd-Elhamid RAHMANI

✓ Certified by  yousign

Monsieur Abd-Elhamid RAHMANI